



Notre monde. À vous d'agir.

XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 28 novembre – 1^{er} décembre 2011 – Pour l'humanité



XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Atelier : meilleures pratiques pour renforcer la protection de l'enfance

Organisé par

la Croix-Rouge de l'Ouganda et la Croix-Rouge de la jeunesse de Norvège

28 novembre 2011, 17 heures – 19 heures

CCV, salle C, Centre international de conférences Genève (CICG)

Président : Michael Nataka, Secrétaire général, Croix-Rouge de l'Ouganda

Rapporteur : Mads Espersen, Président, Croix-Rouge de la jeunesse danoise

Résumé

L'atelier, auquel ont participé quelque 45 participants, a attiré l'attention sur l'importance de protéger les enfants et les jeunes lors d'un conflit armé. Il s'agit en effet d'un groupe particulièrement vulnérable, auquel on doit s'intéresser de plus près. Le recrutement d'enfants en tant que soldats ou membres de gangs constitue un problème que l'on doit traiter. Il faut renforcer les mesures de prévention, de réinsertion sociale et de renforcement de la résilience (« early recovery ») en faveur des enfants victimes, notamment par un soutien psychologique, des cours visant à développer les compétences de planification de vie, la formation professionnelle et autres initiatives similaires. Négliger ces questions non seulement créerait des souffrances humaines inutiles, mais compromettrait également toute la phase de transition de la guerre à la paix. Le Mouvement devrait renforcer la coopération sur ces questions, aussi bien sur le plan interne qu'externe.

Réunion-débat

- L'atelier a commencé par la projection d'un court-métrage sur le nord de l'Ouganda, où la Société nationale a mis en place, en partenariat avec la Croix-Rouge de la jeunesse danoise, un programme de développement des compétences de planification de vie destiné aux jeunes touchés par le conflit armé et dont le but ultime est de redonner espoir à une génération tout entière.
- **Michael Nataka, Secrétaire général de la Croix-Rouge de l'Ouganda**, a ouvert l'atelier en indiquant que les enfants touchés par un conflit armé constituent une priorité pour le Mouvement depuis

l'adoption en 1995, par le Conseil des Délégués, du Plan d'action relatif aux enfants dans les conflits armés. Ce plan d'action, qui a été réaffirmé en 1999, porte sur la prévention du recrutement d'enfants et le sort des enfants et des jeunes victimes d'un conflit armé. Depuis lors, un certain nombre de Sociétés nationales ont mis en œuvre des projets dans ce domaine, mais des actions plus énergiques doivent être menées de toute urgence. Les participants à l'atelier se sont employés à recenser les meilleures pratiques et les enseignements tirés des activités menées avec les enfants touchés par un conflit armé ou une situation de violence. Ils ont également essayé de rassembler des idées sur le partage des connaissances au sein du Mouvement afin d'apporter des réponses efficaces et de motiver les Sociétés nationales à prendre des mesures.

- **Kristin Barstad, conseillère « Dossier enfants » au CICR**, a expliqué que les enfants ont beau être protégés par le droit international humanitaire et reconnus comme étant un groupe particulièrement vulnérable, ils sont bien trop souvent directement victimes de violations graves. Il était donc nécessaire de porter une attention permanente à la question des enfants touchés par la guerre ; et il était essentiel de renforcer la coopération entre les composantes du Mouvement, malgré les rôles et les domaines de compétences propres à chacune. Des mesures ont déjà été prises pour accroître cette coopération : Mme Barstad a fait référence à l'atelier sur les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, qui s'est tenu en mars 2011 à Genève et auquel ont pris part 19 Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), le CICR et plusieurs partenaires externes. Quatre principes et priorités intersectoriels y ont été définis : l'action doit être holistique et pluridisciplinaire ; l'action doit être fondée sur la résilience des enfants ; la participation des jeunes est particulièrement importante ; et l'appropriation locale est essentielle. Les participants à l'atelier ont recommandé de renforcer les réseaux locaux afin d'assurer l'échange d'informations et de données d'expérience ; ils ont également suggéré que les engagements financiers portent sur le long terme. En outre, le Mouvement devrait constituer des réseaux plus solides avec les partenaires extérieurs.
- **Wael Qadan, chef de la planification et du développement à la Société du Croissant-Rouge palestinien**, a évoqué la vie d'enfants dans les territoires occupés. Certains enfants avaient perdu des proches et des amis, tandis que d'autres avaient énormément souffert de la séparation de certains territoires. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, le Croissant-Rouge palestinien a lancé un programme modifié en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, comprenant des soins de santé mentale, un soutien psychosocial et d'autres mesures adaptées à ces circonstances particulières. Par une approche holistique qui comportait la fourniture de services de base et la mise en place de mesures de sécurité, le soutien communautaire et familial, un soutien non spécialisé mais ciblé et des services spécialisés, le programme a permis de développer la tolérance et la confiance chez ces enfants.
- **Norma Archila, coordonnatrice de la diffusion des principes et des valeurs à la Croix-Rouge du Honduras**, a présenté un programme portant sur l'amélioration des perspectives d'avenir des jeunes et

la réduction de la violence. Le projet a été lancé en 2003 en faveur de 3 000 adolescents âgés de 14 à 18 ans. Par des activités liées à la santé, des formations professionnelles et d'autres initiatives similaires, le projet a permis de prévenir la violence de groupe et le recrutement d'enfants dans les gangs. Ce projet, auquel d'autres organisations ont été associées, est soutenu par un groupe de Sociétés nationales et le CICR. Les meilleures pratiques sont actuellement recensées ; les enseignements importants qui ont été tirés montrent qu'il est nécessaire d'avoir une vision à long terme et que les activités doivent être ancrées dans la communauté tout au long de la mise en œuvre du projet – pour garantir la participation active de tous les partenaires, étant donné que l'on doit s'attendre à une certaine résistance au début.

Points importants de la discussion

- **La Croix-Rouge de l'Ouganda**, en partenariat avec **la Croix-Rouge de la jeunesse danoise**, a mis en œuvre un programme de développement des compétences de planification de vie dans quatre sections du nord de l'Ouganda après la fin du conflit. Le programme comprend également une formation sur les moyens de subsistance et un travail de sensibilisation au niveau local. Se fondant sur ses expériences, la Croix-Rouge de la jeunesse danoise a recommandé d'accroître le partage des données d'expérience en diffusant un rapport annuel, publié par le CICR, sur les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, qui mettrait en évidence les actions entreprises par le Mouvement ; d'utiliser davantage le Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial lors de l'élaboration des programmes ; et de renforcer la coopération entre le CICR et les Sociétés nationales travaillant dans des camps d'enfants et de jeunes pour permettre une mise en œuvre rapide des programmes de soutien psychosocial et en améliorer l'accès. **Le CICR** œuvre au rétablissement des liens familiaux, réalise des programmes de réinsertion sociale et travaille avec les mineurs en détention : on peut dire que les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence participent à toutes ces activités, et on doit leur reconnaître ce mérite. Face au phénomène très inquiétant de l'accroissement de la violence urbaine, le CICR et des Sociétés nationales ont lancé un certain nombre de programmes. Le CICR a encouragé les Sociétés nationales et les États à renforcer la formation professionnelle et le développement des compétences de vie, et à signer l'engagement présenté à la Conférence internationale. Il s'est félicité de la suggestion visant à créer une plateforme d'information sur les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, dont il faudra discuter des détails. Le CICR avait décidé de concentrer ses efforts sur les soins psychosociaux ; il avait récemment entamé une coopération avec le Centre de référence pour le soutien psychosocial à Copenhague.
- **La Croix-Rouge camerounaise** était préoccupée par le fait que le débat actuel semblait essentiellement porter sur les séquelles laissées par les conflits armés. Elle a demandé à ce qu'une

plus grande attention soit accordée aux enfants et aux jeunes touchés par la violence et à ce que l'accent soit davantage mis sur les activités préventives.

- **La Croix-Rouge de la jeunesse de Norvège** a insisté sur la question des enfants soldats. Elle a déclaré que les Sociétés nationales devraient faire en sorte qu'aucune personne âgée de moins de 18 ans ne soit recrutée pour participer à un conflit armé ; elle a également appelé les États à signer le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, et à fixer à 18 ans l'âge minimum de l'engagement volontaire dans les forces armées. Les Sociétés nationales et les États ont été vivement invités à signer l'engagement présenté par la Croix-Rouge de la jeunesse de Norvège.
- **La Société du Croissant-Rouge turc**, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, forme les enseignants à dispenser des cours de droit international humanitaire. Les Sociétés nationales devraient essayer de convaincre leurs gouvernements respectifs d'interdire le recrutement de mineurs en vue d'une participation à un conflit armé et de poursuivre les auteurs de ces recrutements. La Croix-Rouge de Myanmar a souscrit à cette opinion.
- **La Croix-Rouge du Honduras** a souligné la nécessité d'agir en faveur des enfants les plus jeunes ; en effet, des enfants étaient recrutés dès l'âge de six ans dans des gangs violents. Il était très important de fournir un soutien psychosocial pour prévenir la violence.
- **La Société du Croissant-Rouge palestinien** a souligné qu'il était essentiel d'assumer des responsabilités et de coopérer avec les partenaires externes pour parvenir à de bons résultats.